



ÉTABLISSEMENT

Ville d'Angers (49)
Boulevard de la Résistance et
de la Déportation
49100 Angers

AVIS DE CONCOURS

Mise en concurrence Avis de concours - directive générale

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Ville d'Angers (49).
Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Missions de maîtrise d'œuvre pour la restructuration du groupe scolaire Paul Valéry à Angers.
Description: Missions de maîtrise d'œuvre pour la restructuration du groupe scolaire Paul Valéry à Angers
Identifiant interne: V26BATAFMOEGSPVC.
Type de Procédure: Restreinte.
Principales caractéristiques de la procédure: La présente consultation concerne l'organisation d'un concours de maîtrise d'œuvre en vue de conclure un marché public confiant les missions de maîtrise d'œuvre pour la restructuration du groupe scolaire Paul Valéry à Angers..

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.
Nomenclature principale (cpv): 71221000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Code NUTS: FRG02.
Pays: FRANCE.
Informations complémentaires de la procédure : La consultation porte sur un concours restreint de maîtrise d'œuvre, lancé conformément à l'article L. 2172-1 du CCP et organisé selon les dispositions des articles R. 2162-15 à R. 2162-26 du CCP. Suite à l'organisation du jury le nombre minimum de candidats admis à concourir (sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures) sera de 1 et le nombre maximum de candidats admis à concourir (sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures) sera de 4. Lors de la phase projet (restreinte), sur proposition du Jury, chaque concurrent qui a remis des prestations conformes aux exigences du règlement de concours, reçoit une indemnité d'un montant forfaitaire maximum de 25 000,00 euros HT..

2.1.3 Valeur**2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires du marché: En application de l'article R. 2122-6 du CCP, l'acheteur sollicitera le lauréat en vue de la négociation du marché de maîtrise d'oeuvre. Le marché qui sera confié au lauréat du concours de maîtrise d'oeuvre sera un marché à tranches en application des articles R.2113-4 à 6 du Code de la commande publique. Tranche ferme : Restructuration du groupe scolaire Paul Valéry Tranche optionnelle n°1 : Construction d'une crèche 24 berceaux.
Informations complémentaires de la procédure: La consultation porte sur un concours restreint de maîtrise d'œuvre, lancé conformément à l'article L. 2172-1 du CCP et organisé selon les dispositions des articles R. 2162-15 à R. 2162-26 du CCP. Suite à l'organisation du jury le nombre minimum de candidats admis à concourir (sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures) sera de 1 et le nombre maximum de candidats admis à concourir (sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures) sera de 4. Lors de la phase projet (restreinte), sur proposition du Jury, chaque concurrent qui a remis des prestations conformes aux exigences du règlement de concours, reçoit une indemnité d'un montant forfaitaire maximum de 25 000,00 euros HT..
Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Informations complémentaires du marché: En application de l'article R. 2122-6 du CCP, l'acheteur sollicitera le lauréat en vue de la négociation du marché de maîtrise d'oeuvre. Le marché qui sera confié au lauréat du concours de maîtrise d'oeuvre sera un marché à tranches en application des articles R.2113-4 à 6 du Code de la commande publique. Tranche ferme : Restructuration du groupe scolaire Paul Valéry Tranche optionnelle n°1 : Construction d'une crèche 24 berceaux.
Sources des motifs d'exclusion: Document de marché
Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:
Faillite:
Corruption:
Concordat:

Participation à une organisation criminelle:
Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:
Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:
Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:
Fraude:
Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:
Insolvabilité:
Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:
Biens administrés par un liquidateur:
Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:
Motifs d'exclusion purement nationaux:
Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:
Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:
Coupable d'une faute professionnelle grave:
Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:
Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:
Païement des cotisations de sécurité sociale:
État de cessation d'activités:
Païement d'impôts et taxes:
Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Titre: Missions de maîtrise d'œuvre pour la restructuration du groupe scolaire Paul Valéry à Angers - Phase candidature.
Description: Concours de maîtrise d'œuvre phase candidature.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.
Classification CPV: 71221000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: Angers.
Code Postal: 49100.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 6038000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés financés en totalité ou en partie par des fonds de l'UE.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: env-imp.
Description: étiquetage environnemental des matériaux, les ouvrages en bois seront composés de matériaux provenant de forêts éco-certifiées, matériaux biosourcés, recours aux matériaux recyclés, issus du réemploi et de la réutilisation..
Approche de réduction des impacts environnementaux: circ-econ.
Approche de réduction des impacts environnementaux: La transition vers une économie circulaire
Objectif social promu: Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

Description : Attestation d'inscription au tableau de l'ordre des architectes..

Description : Qualité des références du mandataire et des cotraitant.

Description : CA annuel minimum exigé : - 400 000 € pour le Mandataire - 1 000 000 € pour le Groupement. CA annuel souhaité : - 750 000 € pour le Mandataire - 1 500 000 € pour le Groupement.

Description : Composition et de l'organisation de l'équipe.

Nombre maximal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 4.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Qualité :

Description : Adéquation du projet au programme (aspects quantitatifs et organisation fonctionnelle du bâtiment et respect des exigences).

Critère Coût :

Description : Compatibilité de l'économie du projet avec l'enveloppe financière affectée aux travaux.

Critère Qualité :

Description : Qualité architecturale, insertion urbaine et insertion dans le site.

Critère Qualité :

Description : Approche environnementale (performance énergétique, économie circulaire, empreinte carbone, qualité d'air Intérieur, Biodiversité).

Critère Qualité :

Description : Pérennité de l'ouvrage et maîtrise des coûts de fonctionnement.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des demandes de participation : 07/08/2026 à 14:00.

Soumission électronique : Requête

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

À la discrétion de l'acheteur, tous les documents manquants relatifs au soumissionnaire peuvent être transmis ultérieurement.

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : L'acheteur souhaite imposer le groupement conjoint avec mandataire solidaire en raison de la responsabilité portée par le mandataire sans qu'il soit besoin de rechercher la faute d'un des cotraitants en cas de problème d'exécution. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur. Cette disposition ne trouve pas à s'appliquer dans le cas de groupement dont les membres seraient des opérateurs économiques dont la solidarité serait impossible pour des raisons réglementaires. NOTA : sauf application des articles L2141-13 et R2142-26 du code de la commande publique, les candidats admis à présenter une offre n'ont pas la possibilité de modifier la composition du groupement présenté lors de la phase de candidature..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Angers (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville d'Angers (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Angers (49)

Organisation qui traite les offres : Ville d'Angers (49)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville d'Angers (49).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21490007800012.

Adresse postale : Boulevard de la Résistance et de la Déportation.

Adresse postale : Boulevard de la Résistance et de la Déportation.

Ville : Angers.

Code postal : 49100.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: aniss.famma@ville.angers.fr.

Téléphone: +33 241054000.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Ville d'Angers (49).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21490007800012.

Adresse postale : Boulevard de la Résistance et de la Déportation.

49020 ANGERS CEDEX 02.

Ville : Angers.

Code postal : 49100.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: marches.dag@angersloiremetropole.fr.

Téléphone: +33 241054000.

8.3 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nantes.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17440005100010.
Adresse postale : 6 allée de l'île Gloriette.
CS 24111.
Ville : Nantes cedex.
Code postal : 44041.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: greffe.ta-nantes@juradm.fr.
Téléphone: +33 255101002.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :d77023db-49ab-4d63-84e9-ead79b298144
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Mise en concurrence Avis de concours - directive générale.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.